

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

La Redoute-Le Fort- Michelet

DU MARDI 28 MAI 2024



DE QUOI AVONS- NOUS PARLÉ ?

- 1- Évolution du réseau des transports en commun à Fontenay-sous-Bois (fin du fonctionnement de la Navette, nouveau trajet du bus 116, calendrier de l'arrivée de tramway, des lignes 1 et 15).
- 2- Information sur les travaux d'agrandissement de l'école Romain-Rolland
- 3- Présentation du projet de renouvellement urbain secteur Rabelais/Redoute
- 4- Point sur la réhabilitation de la résidence Romain-Rolland
- 5- Information sur le déménagement du CMS Roger-Salengro



Point 1

M. Jeffrey Gueniche, élu au Développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire, excuse Monsieur Yoan Rispal et présente le point. La mise en service de la ligne 15 est prévue pour 2031. L'implantation de la base travaux sera située au niveau du péripole et les travaux commenceront cette année. La société du Grand Paris est maître d'ouvrage. La Ville de Fontenay sera particulièrement attentive à la qualité des correspondances et à la réduction des impacts liés aux travaux.

Concernant le prolongement de la ligne 1, les stations desservies seront : les Rigollots, les Grands Pêcheurs et Val de Fontenay. Malgré la forte mobilisation en faveur du projet lors de l'enquête publique pour le prolongement, l'avis rendu était défavorable. Avec le Maire de la Ville, Jean-Philippe Gautrais, nous avons rencontré en juillet 2023 Monsieur Clément Beaune, alors Ministre des Transports, pour exiger la reprise des études et les crédits nécessaires pour cela. En décembre 2023, nous avons eu confirmation des crédits pour la reprise des études et les premières acquisitions foncières dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER). Reprise des études courant 2024, et nouvelle enquête publique en 2026.

Le prolongement de la ligne du tramway (terminus gare de Val de Fontenay) est un vieux projet, mais il a rencontré une vive opposition par la commune de Noisy-le-

Sec pendant une dizaine d'années. La mise en service entre Montreuil et Noisy-le-Sec est prévue en 2026. Cella entre Montreuil et Val-de-Fontenay est prévue pour 2029. Les travaux à Fontenay commenceront en 2026.

Quant à la nouvelle ligne du bus des Bords de Marne, l'enquête publique aura lieu à l'automne 2024. Démarrage des travaux en 2027. Mise en service en 2029-2030. Le bus reliera Chelles, Gagny, Neuilly et Fontenay en site propre. Il sera accompagné à Fontenay, notamment, d'une large piste cyclable bidirectionnelle, d'un double alignement d'arbres et d'un couloir bus unidirectionnel. Cela nécessitera d'importants aménagements. Il permettra la réfection totale des espaces publics du triangle Carnot-Bobet-De Lattre de Tassigny.

Au sujet de l'arrêt du service de la navette : le service était financé par la Ville à hauteur plus de 500 000 euros par an, mais nous constatons une baisse de 30% de la fréquentation depuis 2019. De surcroît, en raison de la mise en concurrence du réseau de bus prévue par la loi (privatisation de l'exploitation), la RATP ne pourra plus exploiter la ligne et la convention liant la Ville à la RATP devra prendre fin au plus tard au 31 décembre 2024. Le service de la navette cessera en juillet 2024, cela coïncide volontairement avec les renforts de lignes de bus existantes (118 et 124 notamment), la modification du tracé et l'augmentation d'offre du 116 et l'arrivée d'une nouvelle ligne de bus aux Alouettes (145). Pour prendre le relais, la Ville a rendu gratuit et va renforcer son service de transport à la demande des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. La Ville va également demander un renfort de la communication concernant le service régional de transport à la demande PAM.

La mise en place du prolongement de la ligne de métro M11 le 13 juin 2024 entraîne la restructuration du réseau de

bus sur la commune. Deux lignes de bus arrivent à Fontenay à partir de juin 2024 : le 116 (avec la mise en service du nouveau tracé via Rabelais-Verdun-Le Plateau) et le 145 (qui desservira les Alouettes). La ligne 118 va évoluer et bénéficier d'un renfort d'offre, le matin, à partir de juin 2024 ; le terminus sera désormais à Val de Fontenay afin d'augmenter la régularité et de faire baisser le temps d'attente entre les passages. La ligne 124, desservira maintenant son terminus à Rosny-sous-bois et sera renforcée. Par ailleurs, le travail se poursuit avec Ile-de-France Mobilité, la ville de Vincennes et de Nogent pour la modification de l'itinéraire du bus 210 avec la création d'un arrêt aux Rigollots. D'autres revendications sont portées par la commune dont l'arrivée du bus de nuit N11 au Val-de-Fontenay, le renfort des lignes de bus 124, 301, etc.

Vous avez dit : D'ici à Nogent, il n'y a pas de bus. C'est une demande forte des habitant.e.s. Je suis usagère du 124. Ce que vous annoncez m'inquiète. Avez-vous un accord ferme pour les 10 bus supplémentaires ?

Réponse : Le 210 pourrait permettre de relier Nogent et de palier les carences du RER A. Concernant le 124, nous partageons votre inquiétude. Nous sommes parvenus à avoir 10 bus supplémentaires, c'est signé. Mais nous demandons davantage de renfort sur les lignes et, à la rentrée, nous ferons un point sur le 124 avec Ile-de-France Mobilités pour évaluer la situation.

Point 2

M. Vianney Orjebin, élu à l'Education présente les objectifs de l'extension de l'école Romain-Rolland: accueillir de nouveaux enfants, adapter le bâtiment aux enjeux climatiques, améliorer l'accueil des centres de loisirs. L'extension s'inscrit dans le contexte de la requalification du secteur Rabelais/Redoute. Plus de 300

logements vont sortir de terre. Cela signifie de nouveaux enfants à scolariser. L'école la plus proche étant Romain-Rolland, la majorité ira dans celle-ci. D'autres enfants seront à Édouard-Vaillant et une petite partie à Michelet. L'extension inclut 4 classes supplémentaires en élémentaire, relogées dans l'école élémentaire, et 2 supplémentaires en maternelle, nécessitant la création de classes. La phase de concertation technique arrive à son terme. Les architectes seront ensuite consultés. Les deux accès de l'école sont un impondérable. Une étude phytosanitaire est en cours, certains arbres sont en fin de vie. La cour maternelle sera redimensionnée. Il y aura un espace végétalisé entre la cour maternelle et la cour élémentaire, des espaces libres, des espaces pédagogiques, des espaces de jeux et de repos. Programme finalisé en juin. Le concepteur sera choisi en novembre. Démarrage des travaux à l'été 2025. Un travail de préparation du chantier sera mené avec l'ensemble des usager.ère.s du site.

Vous avez dit : Pourquoi il y a un décalage entre la livraison des logements et l'extension de l'école ?

Réponse : Quand il y a une livraison de logements, et donc de nouveaux habitant.e.s, il faut généralement compter deux-trois ans pour que les enfants arrivent dans l'école du quartier. Et tous les nouveaux enfants ne sont pas en âge d'être scolarisés, puisqu'il y a aussi les enfants en bas âge. D'après la prospective, il n'y aura pas d'afflux important de nouveaux enfants d'ici 2030. Par ailleurs, nous poursuivons la bataille politique pour que l'école Romain-Rolland soit enfin considérée comme REP et bénéficier ainsi de plus de moyens.

Vous avez dit : Qu'en est-il de l'autre cour qui sert de parking le week-end ?

Réponse : Cette cour continuera d'être utilisée comme parking quand cela est nécessaire, l'école Romain-Rolland étant aussi un lieu de vie, que la Ville loue à

l'occasion d'événements festifs.

Vous avez dit : Je suis handicapé et les places PMR sont toujours occupées. La police doit plus souvent intervenir.

Réponse : La police municipale passe régulièrement. Malheureusement, les incivilités perdurent, même avec des PV.

Point 3

L'avancement des travaux cet été :

À partir de juin 24, il y aura l'aménagement de la voie nouvelle et du parvis, les aménagements de la venelle d'accès entre les bâtiments B et C, les aménagements de la venelle d'accès entre les bâtiments C et D, les travaux de réseaux d'assainissement et de chauffage urbain et de réalisation des trottoirs.

À partir de mi-juin 24, il y aura la démolition de la dalle de la Redoute côté tour, la démolition de la dalle de la Redoute côté gymnase, la fermeture de la voie d'accès au gymnase durant les travaux.

À partir de août 24, il y aura l'aménagement des espaces publics entre les bâtiments D et E, l'aménagement du carrefour à l'angle de l'avenue Rabelais et de l'allée Camus.

À partir de septembre 24, il y aura l'aménagement du parc, les travaux de réhabilitation de la tour Camus, et à partir de 2025, l'aménagement du parvis de la Médiathèque.

Pour rappel, la Médiathèque fera 3000 m² et le CMS 1700. L'ancienne Médiathèque ne sera démolie qu'après livraison de la nouvelle et le nouveau CMS regroupera Émile-Roux et Salengro, avec un développement de l'offre de soins.

Une ballade urbaine a eu lieu le 14 mai 2024 dans le cadre de la réflexion sur le réaménagement des espaces extérieurs sur le secteur Redoute.

Point 4

Les enjeux de la réhabilitation de la résidence Romain-Rolland sont les suivants: 1) sécuriser le patrimoine, 2) optimiser les performances énergétiques des bâtiments, 3) améliorer le confort et le cadre de vie des habitants.e.s. Le 3 juin arrivera un agent d'IDF Habitat dédié à la réhabilitation. Le 17 juin débutera la démolition partielle de la dalle, sous réserve de la dernière libération de boîte. Une réunion sur la réhabilitation sera organisée à la rentrée

Point 5

La Ville n'est pas propriétaire du bâtiment accueillant le CMS Salengro, et celui-ci doit déménager. Un CMS provisoire sera implanté sur l'espace vert en arrière de la résidence Romain-Rolland. Le site sera remis en état en 2025 lorsque le nouveau CMS ouvrira ses portes.

Vous avez dit : En raison des barrières des travaux du futur CMS, des voitures se garent sur la route.

J'habite au 21^{ème} étage de la tour et le béton tombe sur nos balcons. Le parking de Joliot-Curie sera condamné ? Comment se passera le stationnement ?

Réponse : Le but est que le stationnement ne soit pas impacté par les travaux. Nous allons voir avec l'entreprise s'il est possible de décaler les barrières, mais à partir de septembre, les travaux ne se feront plus qu'en intérieur.

Concernant l'état de vos logements, la Ville se bat depuis dix ans pour que cette réhabilitation se fasse enfin. Nous savons combien votre attente est forte. Le financement du bailleur est particulièrement conséquent, car il y a des problèmes structurels. Le cabinet d'architecte sera à vos côtés tout au long de la réhabilitation.

Au sujet du parking, nous supprimons 9 places, mais nous en reconstituons 40.

Vous avez dit : Le marché sera installé à l'emplacement de la Médiathèque actuelle lorsqu'elle sera démolie ?

Réponse : Nous menons un travail de redynamisation du marché Verdun, bien que ce ne soit pas de la compétence communale. L'une des hypothèses en effet serait de déplacer le marché à cet endroit. Mais ce sera en réflexion avec les habitant.e.s.

Vous avez dit : Dans le jardin devant l'école Michelet, sur l'autre trottoir, il n'y a aucun aménagement pour les petits enfants.

Réponse : Concernant les jeux en bas des logements, cela peut entraîner des nuisances pour les riverains. Il se trouve que, lors de la concertation du projet de l'Îlot Michelet, co-construit avec les habitant.e.s, ces derniers n'avaient pas souhaité que des jeux soient aménagés dans le jardin.

Vous avez dit : Rue Paul-Bert, il y avait quatre arbres. Il n'y en a plus que deux après les travaux. Serait-il possible de replanter les deux autres ?

Réponse : Nous sommes évidemment d'accord sur le principe, nous irons voir sur place.

Vous avez dit : Où en est-on de la démolition de l'immeuble Coallia ?

Réponse : La démolition a tardé en raison d'un litige entre la Ville et Coallia. Mais nous allons très prochainement avoir l'acte notarié.

Vous avez dit : Avez-vous pensé à installer des collecteurs pour le verre et le plastique ?

Réponse : Nous avons prévu d'implanter des Points d'Apport Volontaire (PAV) en pied d'immeuble. Nous savons que les locaux d'ordures sont une vraie problématique.